

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enseignement obligatoire de l'empathie dès l'école primaire Question écrite n° 6305

Texte de la question

M. Joël Giraud appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la proposition de mettre en place un enseignement obligatoire de l'empathie dès l'école primaire. La société évolue et nous devons être et devenir les acteurs positifs de son changement. À défaut, nous vivrons de plus en plus dans des sociétés très individualistes, où les uns et les autres ne regardent pas beaucoup plus loin que ce qui se passe « chez eux » ou éventuellement « devant leur porte ». Si l'éducation parentale a bien entendu un rôle fondamental à jouer en la matière, il est également possible d'envisager que l'école accompagne les familles dans cet objectif afin notamment que tous les enfants bénéficient des chances égales. Un des sujets majeurs pour construire ensemble une société meilleure, est indéniablement d'apprendre l'empathie et donc de lutter contre l'égocentrisme, l'égoïsme, l'intolérance ou l'intransigeance. Se mettre à la place de l'autre, comprendre ce qu'il peut ressentir afin de mieux échanger avec lui et de limiter les conflits. Si l'empathie ne se décrète pas, en revanche, elle s'enseigne ou plutôt se transmet. Au Danemark, les cours d'empathie sont obligatoires pour les enfants de 6 à 16 ans. C'est le seul pays au monde à avoir adopté cette pratique. Les enfants apprennent à ressentir les émotions de quelqu'un d'autre afin de parvenir à se mettre à sa place. En France, une expérience a été menée récemment dans une classe de Trappes, dans les Yvelines. Mais il existe certainement d'autres établissements scolaires où les enseignants promeuvent cette méthode sans que cela soit connu du grand public. C'est donc que cette méthode fait ses preuves. Ainsi, pour régler un conflit les coups de pieds et les actes de violence sont proscrits. D'abord on s'explique, ensuite on se pardonne et on se quitte bons amis. La conséquence est que les élèves sont beaucoup plus calmes, solidaires et concentrés, plus à même d'écouter ce qu'on leur enseigne et de grandir dans le respect des autres. Autant d'atouts favorisant un épanouissement personnel présent et à venir qui peut augurer de la construction d'une société meilleure. Aussi, il lui demande de bien vouloir réfléchir à la possibilité d'instaurer, comme chez les Danois, un apprentissage obligatoire afin que chaque école fonde sa pédagogie sur l'empathie et l'écoute réciproque et il le remercie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur le sujet.

Texte de la réponse

L'amélioration du climat scolaire dans les écoles passe par la transmission des valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, respect de la dignité de la personne humaine, qui fondent la cohésion nationale. L'école fait respecter ces valeurs dans la continuité de l'action au sein de chaque famille. Concernant l'école primaire, le ministre de l'Education nationale a exprimé son objectif prioritaire : la maîtrise par tous les élèves des savoirs fondamentaux « lire, écrire, compter et respecter autrui ». Le respect d'autrui, au même titre que les autres savoirs, s'apprend, et développer les capacités d'empathie des élèves y concourt. Cependant, cette notion ne fait pas l'objet d'un enseignement spécifique. Elle est abordée de manière transversale dans plusieurs enseignements, notamment dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté. Les connaissances et les compétences transmises dans le cadre des disciplines s'attachent à souligner le pluralisme des opinions et des convictions, à développer la complexité de la pensée par la maîtrise des savoirs fondamentaux, la culture, à prévenir les discriminations (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie, etc.) et le harcèlement, notamment

par la lecture de grands textes patrimoniaux. Par exemple, l'enseignement d'éducation physique et sportive permet l'acquisition du respect des règles, l'acceptation de l'autre comme partenaire ou adversaire et l'apprentissage de comportements citoyens ; par exemple, la pratique du chant choral développe l'écoute de l'autre et la culture de l'empathie, qualités essentielles pour s'ouvrir à l'autre en évitant toutes les formes de repli. L'acquisition du respect d'autrui passe aussi par un enseignement spécifique, l'enseignement moral et civique, mis en œuvre à chacun des niveaux de l'école élémentaire, du collège et du lycée général, technologique et professionnel et par le respect du règlement intérieur des établissements, qu'il faut expliquer aux élèves pour lui donner sens. Ainsi, au terme de la scolarité obligatoire, l'élève sera capable de faire preuve d'empathie en satisfaisant l'objectif fixé par le domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il [l'élève] est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance ».

Données clés

Auteur: M. Joël Giraud

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 6305

Rubrique : Enseignement maternel et primaire Ministère interrogé : Éducation nationale Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>13 mars 2018</u>, page 2026 Réponse publiée au JO le : <u>14 août 2018</u>, page 7363